

## Obtenir un label

Dans les champs couverts par le CESCE, plusieurs labels se sont développés, jusqu'à présent distincts les uns des autres mais qui s'inscrivent tous dans une démarche de mobilisation autour des **objectifs de développement durable (ODD)**. Voici un rappel de ces différents labels.

### Le label E3D : Établissement en démarche de développement durable



Le **label E3D** est attribué pour une durée d'au moins 3 ans, renouvelable. Dans l'académie de Bordeaux, une charte académique E3D structure la démarche de labellisation autour de 4 domaines évalués dans le dossier de candidature : **la place de l'élève, la nature des projets mis en œuvre, l'organisation du pilotage et l'évaluation du processus engagé**. Elle est attentive au travail collaboratif mené avec les acteurs internes et les partenaires externes associés.

Le jury pour la 12ème session de labellisation E3D s'est réuni en décembre dernier, validant les candidatures de **39 nouvelles implantations scolaires** (25 écoles, 10 collèges et 4 lycées). L'académie de Bordeaux compte désormais **364 établissements scolaires labellisés**, soit une multiplication par quatre en trois ans. La procédure de renouvellement des labels a également été activée avec l'envoi de grilles d'auto-évaluation de leur démarche aux implantations scolaires concernées et l'organisation de visites associées.

Retrouvez toute les informations et la carte des établissements labellisés :  
[ac-bordeaux.fr/labellisation-E3D](http://ac-bordeaux.fr/labellisation-E3D)

### Le Label Génération 2024



Le **label Génération 2024** vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes. **Être labélisé Génération 2024, c'est s'engager à mettre plus de sport dans le quotidien des jeunes !** Les écoles et établissements déposent un dossier auprès du rectorat de leur académie à partir d'un cahier des charges national. Pour bénéficier du label, les écoles et les établissements doivent respecter le volume horaire d'EPS prévus dans les programmes et disposer d'une association sportive adhérente à l'une des fédérations scolaires (USEP, UNSS, UGSEL).

## Les objectifs :

1. Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire ;
2. Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques ;
3. Accompagnement ou accueillir des sportifs de haut niveau ;
4. Ouvrir les équipements sportifs des établissements.

## Le calendrier :

Les candidatures sont transmises chaque année au rectorat au mois d'avril. Les écoles et les établissements sélectionnés sont informés avant la fin de l'année scolaire. La labellisation est accordée pour une durée minimum de trois ans.

Plus d'informations sur le label Génération 2024 : [generation.paris2024.org/label-generation-2024](https://generation.paris2024.org/label-generation-2024)

---

## Le Label Égalité filles-garçons



**ÉGALITÉ  
FILLES  
GARÇONS**

Le label **Égalité filles-garçons** est un dispositif élaboré par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse qui a vocation à reconnaître le travail et l'engagement des collèges et lycées dans le renforcement d'une culture du respect et de l'égalité entre les filles et les garçons, la lutte contre les stéréotypes de genre. Il permet aux établissements de rendre visible des actions engagées dans les domaines pédagogiques et éducatifs pour transmettre et faire vivre l'égalité.

Sur la base de différents critères (formation, politique éducative et vie scolaire, pratiques pédagogiques, partenariat et rayonnement...), les établissements ont pu présenter un dossier et prétendre à l'un des trois niveaux du label : engagement, approfondissement et expertise. Un jury académique s'est rassemblé pour attribuer les labels de niveau 1 et 2, le niveau 3 relevant du jury national réuni par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

La liste des **20 premiers établissements labellisés** dans l'académie de Bordeaux a été dévoilée le 8 mars 2023 : parmi eux, le collège Henri-Brisson à Talence (33) se distingue par l'attribution du niveau 3 Expertise du label.

Retrouvez plus d'informations pour souscrire au label et la liste des labellisés sur : [ac-bordeaux.fr/label-EFG](https://ac-bordeaux.fr/label-EFG)

---

## Le Label Édusanté



Le label **Édusanté** permet de reconnaître l'action d'une école ou d'un établissement en matière de promotion de la santé. Attribué pour une période de trois ans, il est proposé aux établissements dans le cadre de la généralisation de la démarche **École promotrice de santé**.

Il se décline sur trois niveaux :

- Niveau 1 Engagement : il repose sur l'identification de besoins, la mise en œuvre d'actions, la constitution d'une équipe de pilotage et la collaboration avec des partenaires.
- Niveau 2 Approfondissement : à ce niveau, les équipes entrent en démarche projet, certains projets peuvent être transversaux, les élèves sont formés et une communication autour des actions menées est mise en place.
- Niveau 3 Expertise : à ce niveau, la démarche est déployée à l'échelle de tout l'établissement et rayonne même au-delà, dans une dynamique interdegrés ou territoriale. Chaque projet de l'établissement est pensé au prisme de la promotion de la santh et des innovations peuvent être initiées.

Les critères ci-dessus peuvent être interprétés avec une certaine souplesse : il s'agit essentiellement de valoriser, pour le passage d'un niveau de labellisation à un autre, la dynamique positive et progressive d'engagement d'une école ou d'un établissement dans la démarche EPSa, quand bien même elle ou il ne remplirait pas la totalité des objectifs assignés.

Plus d'informations sur ce label sur : [eduscol.education.fr](https://eduscol.education.fr)

## Retour sur les actions d'Éducation au développement durable



**La lettre de l'Éducation au développement durable** valorisant l'ensemble des projets EDD de l'académie de Bordeaux intègre la lettre du CAESCE !

Dans cette lettre n°24 (Printemps 2023), retrouvez les lauréats des prix récompensant les élèves, les projets développés dans les établissements, les actions phares dans l'académie et les prochains temps forts...

À lire sur : [ac-bordeaux.fr/lettre-EDD](https://ac-bordeaux.fr/lettre-EDD)

Contact : Muriel Dagens, coordonnatrice académique EDD - [muriel.dagens@ac-bordeaux.fr](mailto:muriel.dagens@ac-bordeaux.fr) - 07 77 31 07 96

*Suivez-nous sur les réseaux sociaux @acbordeaux*



*Lettre réalisée par le service communication du rectorat de l'académie de Bordeaux*